**TERMES DE REFERENCE**

**pour le recrutement d’un consultant pour mener une enquête quantitative et qualitative sur les impacts**

**du projet SYFAAH en haïti**

Table des matières

[***1.*** ***Contexte et justification :*** 3](#_Toc512867713)

[***2.*** ***Objectif :*** 4](#_Toc512867714)

[***2.1.*** ***Global :*** 4](#_Toc512867715)

[***2.2.*** ***Objectifs spécifiques*** 4](#_Toc512867716)

[***3.*** ***Caractéristiques globales de l’enquête*** 5](#_Toc512867717)

[***4.*** ***Tâches du consultant / bureau d’étude :*** 5](#_Toc512867718)

[***5.*** ***Résultats attendus*** 6](#_Toc512867719)

[***6.*** ***Profil du consultant/coordonnateur*** 7](#_Toc512867720)

[***7.*** ***Rémunération*** 7](#_Toc512867721)

[***8.*** ***Soumission*** 7](#_Toc512867722)

[***9.*** ***Calendrier d’éxécution:*** 7](#_Toc512867723)

1. ***Contexte et justification :***

Le projet SYFAAH a pour objectif de mettre en place en Haïti un système de financement et d’assurances agricoles, structurant ainsi de façon globale l’offre de services financiers destinés aux agro entrepreneurs. Ce système a pour but de favoriser la relance de l’économie agricole et rurale, créer des emplois et améliorer la sécurité alimentaire en Haïti.

Arrivé presqu’à son terme, le projet souhaite mener une étude d’impacts afin d’examiner si les interventions ont eu des répercussions auprès des agro entrepreneurs des départements ciblés et quels sont les changements observés auprès des bénéficiaires ayant eu recours au crédit agricole, à des services d’appui conseils et à de l’assurance agricole.

Débuté en mai 2011, pour une durée de sept ans, le projet SYFAAH s’est déroulé en deux phases. La première phase, qui s’est terminée le 31 mars 2014, avait essentiellement pour but de développer, tester et documenter les composantes du système national de financement du secteur agricole et agroalimentaire, en vue de préparer une extension à plus large échelle. Cette première phase a permis de former un noyau de personnes-clés au niveau des institutions financières (IF), de fournir du service conseil aux agriculteurs, de développer et mettre en place un programme d’assurance prêt pour les IF professionnalisées et enfin, de démarrer un projet pilote en assurance-récolte. Quant à la phase II, elle vise à consolider les acquis de la phase I, en élargissant la portée des produits financiers offerts et de favoriser la pérennisation des services financiers. Les travaux du SYFAAH concernent trois grandes composantes du secteur agricole :

1. L’implantation d’un service de crédit agricole performant dans les institutions financières partenaires et la professionnalisation constante de ces dernières ;

2. Le développement et la mise en opération d’un mécanisme d’assurance-récolte ;

3. Le développement d’un service d’appui technique dédié aux agro-entrepreneurs comportant des modules et des outils de formation.

Un protocole de recherche, décrivant la méthodologie qui sera utilisée pour mener l’enquête, a déjà été élaboré par une équipe interne à DID. Le type d’étude proposé est une étude transversale à visée descriptive qui cherchera à identifier quels sont les changements de pratiques et de comportements des agro entrepreneurs ayant bénéficié des activités du projet SYFAAH et si ces changements ont permis d’améliorer les conditions de production et les rendements allant jusqu’au bien-être des agro entrepreneurs. Le concept général associe deux approches soient qualitative et quantitative.

* L’approche quantitative sera menée à l’aide d’un questionnaire individuel structuré permettant de recueillir des données sur les caractéristiques générales des agro entrepreneurs, leur expérience de crédit, leurs pratiques culturales, leurs habitudes de gestion, leur rendement, etc. Le questionnaire d’enquête a déjà été élaboré.
* L’approche qualitative, menée à travers la conduite de groupes de discussions, visera davantage à obtenir des informations sur les perceptions des agro entrepreneurs envers le crédit formel et si le recours à celui-ci a contribué à changer certaines de leurs pratiques de gestion et/ou culturales. On cherchera également à évaluer dans quelle mesure l’encadrement technique et l’assurance récole ont contribué à des changements dans les habitudes et pratiques de gestions des agro entrepreneurs.

1. ***Objectif :***
   1. ***Global :***

L’objectif général de l’étude d’impact consiste à mener une enquête qui devra permettre de recueillir des informations sur les retombées du crédit, de l’apport des services-conseils et de l’assurance-récolte auprès des bénéficiaires dans les départements et les filières ciblés par le projet. L’étude comportera, à la fois, un aspect quantitatif et un aspect qualitatif.

* 1. ***Objectifs spécifiques***

**Les objectifs spécifiques de cette enquête sont :**

1- Identifier les changements observés chez le producteur agricole en lien avec les hypothèses à la base de la théorie du changement du projet SYFAAH qui sont :

* La stimulation du rôle du secteur privé dans le financement de l’agriculture a un effet sur l’augmentation de la production agricole nationale.
* L’adéquation de l’offre de services des institutions financières avec la demande et les besoins des agriculteurs ruraux encourage le recours au crédit formel (crédit adapté en fonction de la disponibilité des actifs et garanties).
* L’accès au crédit (prêt à la production, prêt à l’investissement, prêt au stockage, prêt à la transformation, prêt à la commercialisation) favorise le passage d’une agriculture d’autosubsistance à une agriculture de marché.
* Le passage à une agriculture de marché peut mener à l’augmentation des revenus et ultimement à une amélioration de la qualité de vie des agriculteurs.
* L’accès à de la formation en gestion d’entreprise permet une croissance de celle-ci et favorise leur durabilité.
* La maîtrise technique est essentielle pour maximiser la productivité, réduire le risque et renforcer la capacité financière des emprunteurs.
* Le recours à l’assurance récolte permet une meilleure gestion des risques et de réduire la vulnérabilité des exploitants agricoles.

2- Plus spécifiquement, on cherchera à répondre aux questions suivantes :

* Quelle est la motivation première du producteur à recourir au crédit, à l’encadrement technique et/ou à l’assurance ?
* Quelle a été l’utilisation du prêt? Est-ce que cette utilisation a mené à une augmentation de sa production et à une meilleure rentabilité? Est-ce que le crédit lui a permis d’augmenter sa superficie cultivée? De diversifier sa production? De diversifier ses sources de revenus? D’augmenter ses revenus nets? Comment les profits ont-ils été utilisés ? Est-ce que des investissements ont été réalisés en vue d’une expansion ? Si oui, est-ce qu’un prêt a été nécessaire ? Est-ce que l’augmentation de revenus a mené à une meilleure qualité de vie du ménage ? Est-ce que cela a facilité son accès au crédit?
* Est-ce que l’encadrement technique a mené à des changements concrets au niveau des habitudes de gestion et des pratiques culturales des agroentrepreneurs? Est-ce que ces changements ont mené à de meilleurs rendements ? À une plus grande rentabilité? À des revenus accrus et un meilleur accès au crédit?
* Est-ce que l’accès à l’assurance récolte a permis une meilleure gestion des risques chez l’agro entrepreneur? Est-ce cela a permis d’augmenter ses revenus et d’avoir un meilleur accès au crédit?

**Objectifs sexospécifiques**

Connaître les différences entre les hommes et les femmes agroentrepreneurs sur l’ensemble des objectifs cités précédemment.

1. ***Caractéristiques globales de l’enquête***

Cet appel de proposition s’adresse autant à un consultant et son équipe qu’à un bureau d’enquête.

Le consultant/bureau d’enquête devra respecter les caractéristiques suivantes pour formuler sa proposition d’intervention et élaborer son devis financier.

**Type d’enquête** :

Étude quantitative avec un échantillonnage aléatoire représentatif de la population visée. L’étude comprendra également un volet qualitatif pour recueillir les perceptions des agro-entrepreneurs face à l’utilisation des produits et services financiers adaptés à l’agriculture. La collecte de donnée qualitative sera réalisée au moyen d'un minimum de 6 groupes de discussion (2 groupes par département).

**Localisation de l’enquête** : Les départements du sud, de l’ouest et de l’Artibonite

**Filières ciblées par l’enquête :** Les filières prioritaires comme : le riz, la banane et le maraîcher. D’autres filières peuvent être considérées dans une proportion moindre comme l’igname et la volaille.

**Population de l’enquête** : Les agriculteurs de l’Artibonite, du sud et de l’Ouest ayant obtenu un prêt auprès d’une des institutions financières partenaires au cours des 7 dernières années et/ou ayant obtenu les services d’un conseiller technique en gestion (CTG) et/ou ayant adhérer à l’assurance récolte.

Au septembre 2017, cette population représentait :

* *Au plus à 10 000* emprunteurs différents ayant obtenus du crédit (plus 66 000 crédits octroyés depuis 2013)
* Au plus, 1300 agroentrepreneurs ayant bénéficié d’encadrement technique
* Au plus à 2500 producteurs ayant eu recours à l’assurance récolte.

On veillera à respecter le plus possible la proportionnalité réelle des hommes et des femmes agriculteurs. Les statistiques indiquent une proportion autour de 30% de femmes.

L’échantillon de l’enquête, choisi aléatoirement devra être constitué au prorata à partir des données provenant des partenaires financiers. On estime un échantillon d’un maximum de 500 répondants. Cet échantillonnage devra toutefois être validé par le bureau d’enquête/consultant sur la base des données disponibles et de l’expérience pilote.

**Période de référence de l’enquête** : Fin mai 2018 à Juillet 2018

1. ***Tâches du consultant / bureau d’étude :***

Le consultant devra planifier et mettre en œuvre les activités qui permettront de conduire les enquêtes sur les départements du sud, de l’ouest et de l’Artibonite en tenant compte des paramètres définis dans les présents termes de références et du protocole de recherche. Le consultant devra également compiler les données collectées et les organiser pour les rendre accessibles pour l’étape d’analyse des résultats. Le consultant procèdera à une analyse des données à des fins d’établissement des constats.

Le consultant est imputable de l’obtention et du maintien de la qualité et de la fiabilité des données. Il devra s’assurer d’une bonne organisation de l’opération de collecte et de la compilation de données avec rigueur et professionnalisme.

Le consultant doit procéder à la formation du personnel affecté à la mise en œuvre de l’enquête. Il doit adopter une stratégie efficace pour réaliser les activités qui permettront de collecter les données ainsi que le contrôle et le suivi de l’exécution des travaux sur le terrain. Une supervision indépendante sera conduite par un comité de suivi émanant du projet SYFAAH.

Le consultant devra assurer la réalisation des étapes de l’enquête suivantes :

* **Étape de planification de l’enquête**

Le coordonnateur (ou chef de l’équipe) travaillera à partir de questionnaires d’enquêtes individuelles et de groupes déjà élaborés. Il sera supervisé par une équipe du projet SYFAAH.

* **Étape de conception de l’instrumentation et de la formation**
* Organiser une pilote visant à tester le questionnaire d’enquête et à proposer des ajustements au besoin ;
* Participer à la conception des outils d’analyse des données ;
* Développer et diffuser les formations pour les enquêteurs et animateurs ;
* **Étape de collecte d’information**
* Identifier les participants de l’enquête via une méthode d’échantillonnage aléatoire ;
* Identifier les participants des groupes de discussion ;
* Localiser les participants et les contacter ;
* Collecter les données sur le terrain : DID privilégiera une méthodologie de collecte de données à partir de téléphones cellulaires ;
* Élaborer un plan de collecte de données ;
* Coordonner le transport et la supervision des équipes d’enquêteurs
* Élaborer et remettre un rapport hebdomadaire sur la mise en œuvre de l’enquête afin des fins d’ajustements au besoin ;
* **Étape de compilation et de traitement des données**
* Saisir et encoder les données ;
* Établir un plan d’analyse des données ;
* Établir les systèmes de vérification et d’imputation ;
* Analyser les données, dégager des constats et partager les résultats avec l’équipe de projet ;
* Produire un rapport illustrant les résultats, les difficultés rencontrées et les aménagements apportés ;
* Procèdera à l’animation des focus-groupe

1. ***Résultats attendus***

* Fournir des bases de données complétées et accessibles pour l’équipe du projet SYFAAH.
* Produire un rapport de déroulement de l’enquête (difficultés) et présentant également les compilations des données et les constats découlant de l’analyse des données.

1. ***Profil du consultant/coordonnateur***

L’étude sera confiée à un consultant répondant aux profils suivants :

* Une formation d’étude supérieure en statistique ;
* Une expérience confirmée dans des mandats de consultation similaires (réalisation d’enquêtes et analyse de données quantitatives et qualitatives) ;
* Une très bonne connaissance des zones et des acteurs concernées par l’étude.

1. ***Rémunération***

L’organisation doit soumettre une offre technique et financière pour l’ensemble des coûts opérationnels de l’enquête terrain.

L’offre technique doit comporter les éléments suivants (maximun 3 pages) :

* Description de l’expérience du mandataire, en lien avec le type d’étude à réaliser ;
* La compréhension du mandat ;
* La technique d’échantillonnage proposée ;
* Description de son rôle et des responsabilités.

L’offre financière doit comporter une description détaillée relative aux éléments suivants :

* Honoraires du consultant expert ;
* Logistiques des voitures (motos) et le coût.
* Saisie et épurement des données.

1. ***Soumission***

Les consultants intéressées devront faire parvenir leur soumission par courriel au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à l’adresse du présent envoi. Celle-ci devra comprendre le budget nécessaire aux travaux ainsi qu’un engagement officiel à l’effet de réaliser l’enquête et de livrer les résultats de celle-ci le ou avant le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2018

Dès qu’elle aura officiellement été sélectionnée, le consultant recevra par courriel un contrat à signer en deux exemplaires, dont l’un d’eux devra être retourné à SYFAAH rapidement.

Pour toute information additionnelle concernant cette enquête ou son processus de mise en marche, prière de contacter M. Yves Charland directeur du projet SYFAAH.

1. ***Calendrier d’éxécution:***

